

Les Ultra-sons focalisés de haute intensité (HIFU)

Dernière mise à jour le 1er juin 2017

Principe :

En médecine, les ultrasons « ouverts » sont utilisés pour obtenir des images d'échographie, mais il est possible notamment pour les applications en dermatologie esthétique de les « focaliser » en un point bien précis en profondeur pour obtenir un effet de chauffe jusqu'à la coagulation sans altérer la peau en surface. Les points de coagulation profonds obtenus vont entraîner autour d'eux une rétraction des tissus avec remise en tension de la peau en regard et amélioration du relâchement cutané en 3 mois environ. La chaleur diffusée au sein du derme au passage est aussi l'occasion comme avec les autres appareils laser ou à base d'énergie de provoquer une stimulation des tissus avec synthèse de nouveau collagène, jusqu'à 6 mois après le traitement.

Les ultrasons focalisés sont diffusés à travers la peau à l'aide de différents applicateurs, les plus profonds peuvent atteindre jusqu'à 4,5 mm de profondeur.

Il s'agit donc en résumé d'appareils proposés pour le traitement non chirurgical du relâchement cutané, notamment de l'ovale du visage et des paupières, non invasifs, sans altération de l'épiderme traversé.

Contre-indications : Grossesse ou allaitement en cours.

Avant la séance

Pas de préparation particulière.

Possible sur toutes les couleurs de peaux et sur toutes les régions du corps.

Pas d'interaction avec le soleil, le traitement peut se dérouler sur une peau bronzée ou juste avant une exposition solaire.

Déroulement de la séance

Le patient est allongé sur le dos.

Un gel à base d'eau est appliqué sur la zone de traitement (comme pour une échographie).

La sonde à ultrasons est déplacée millimètre par millimètre pour couvrir toute la zone à traiter, préalablement quadrillée au crayon à maquillage.

Selon les patients, le traitement peut paraître très douloureux avec une sensation de brûlure localisée. Il faut discuter avec votre médecin des différentes alternatives d'anesthésie (crème, gaz type Kalinox*, injection sous-cutanée de Xylocaine...)

Suites de la séance

Cette technique non chirurgicale n'induit aucune éviction sociale : le patient peut retourner à ses activités socio-professionnelles dès la sortie de la séance.

De nombreuses études ont démontré que dans des conditions normales d'utilisation, les ultrasons n'induisent aucune complication sévère.

Des effets transitoires ont été signalés :

- Légères rougeurs qui s'estompent en quelques heures.
- Œdème de l'ovale du visage pendant quelques jours,
- Hypersensibilité voire douleur au toucher pendant quelques semaines,
- Papules infiltrées linéaires (sorte de griffures) voire petites cloques sous la mâchoire, résolutive en quelques jours.
- Petits hématomes (bleus) superficiels (moins de 10 % des cas).
- Diminution transitoire de la sensibilité, en particulier sur le front.

Résultats à attendre

Selon la machine utilisée, une à trois séances sont nécessaires pour obtenir des résultats souvent visibles et durables pendant 2 à 5 ans en moyenne

- Effet tenseur sur l'ovale du visage avec redéfinition de la ligne de la mâchoire.
- Relèvement de la paupière supérieure avec regard plus ouvert.
- Raffermisssement général de la peau parfois constaté.

Cette fiche d'information recommandée par la Société Française des Lasers en Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

La consultation d'information donne des explications claires sur les résultats escomptés, les effets secondaires et les complications possibles. Il n'y a pas de remboursement par la sécurité sociale ni d'arrêt de travail pour ces soins esthétiques. Les prix sont essentiellement fonction de la surface à traiter. Le coût global est à évaluer avec le patient et fait l'objet d'un devis signé.

Une fiche de conseils et de soins ou ordonnance post-opératoires sont remises au patient avec les coordonnées du médecin.